

# REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINNE DE L'ENVIRONNEMENT



**DOSSIER : LA GOUVERNANCE DES DÉCHETS  
URBAINS DANS LES VILLES AFRICAINES**

# SOMMAIRE

ÉDITORIAL	7
La gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines Par Chancia IVALA PLAINE	7
<hr/>	
GOUVERNANCE	10
L'entreprise dans la gouvernance de la gestion des déchets urbains en Afrique : entre providence et défaillance Par Théophile Bienvenue Moïse HOUAG	10
La gouvernance et la gestion des déchets solides au Mali Par Bamadou SIDIBE	19
<hr/>	
RÉGLEMENTATION	25
La réglementation camerounaise sur les déchets à l'épreuve du droit à un environnement sain Par Georges Franck ONDOUA AKOA	25
Le déchet dans les législations des États membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale Par Adelaïde NGUEJO THAYOH	34
<hr/>	
GESTION	43
La gestion déléguée des déchets solides dans la ville de Yaoundé : le cas de la société d'Hygiène et de Salubrité (HYSA-CAM) Par Idriss AMINE AMOA	43
Les politiques camerounaises de gestion des déchets urbains face à la recrudescence des inondations dans les villes de Yaoundé et de Douala Par Éric ZO'OBO ENDELEMANG	49
Electronic waste challenge in Cameroon : case of Yaoundé Par Sirri Nelly FORBI & Hervé MVONDO MVONDO	55
Analyse de la multifonctionnalité des déchets résiduels organiques dans l'agriculture de la ville de Garoua (nord Cameroun) Par Alain DJAO	61
<hr/>	
VALORISATION	67
La gestion et la valorisation des déchets comme outil de création de valeur en Algérie Par Farida SI MANSOUR, Sabrya OUAMAR & Karima SI SALAH	67
Gestion durable et valorisation des déchets industriels et ménagers dans la ville de Bangui et ses environs : Théorie et réalité Par Pascal Stanislas NDOMACKRAH OBROU	76
La gestion des déchets dans les villes africaines : autopsie d'une pollution métropolitaine, conséquences et prospective d'une économie des déchets Par Jerry Nino MENGUE	82
VARIA	87
Analyse du processus de gestion des écosystèmes naturels de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum au Sénégal : un site aux statuts multiples dans un processus de gestion encore inabouti Par Adama Cheikh DIOUF, Aïcha Idy Seydou Wally BA & Moussa Mamadou BALDE	88

Dossier : La gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines



# SOMMAIRE

L'effectivité du procès environnemental au Tchad Par Allah-Adoumbeye DJIMADOUMNGAR	93
Réalisations socio-économiques de Help-Tchad dans la province du Lac Par Moussa Issa ABDEL-AZIZ, ALI Brahim MAHAMAT, Antoinette DENENODJI & Man-na DJANGRANG	106
Les aspects juridiques internationaux des recommandations du Grand Dialogue National au Cameroun à l'aune de la crise anglophone Par Salomon Mickson ABENELANG	114
La réfaction dans les marchés publics au Cameroun et en France: une pénalité particulière Par J. Yannick NYÉLÉ ABANDA	123

Dossier : La gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines



# ÉQUIPE DE LA REVUE

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de L'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'homme spécialisée en études migratoires (Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Doctorant en Droit public, Chargé d'enseignement, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Président de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université de Paris (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba TOURE** : Consultante en Corporate sustainability pour l'Afrique de l'ouest, Enseignante à Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- **Eric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

## COMITÉ DE RÉDACTION

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO**
- **Carine EDOU**
- **Astrid AVOULOU**
- **Noël Romulad MEKE**
- **Ulrich Aurélien METENDE**
- **Hervé MVONDO**
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH**
- **Maurice MWAIYANGA**
- **Deborah MAKONDA**
- **Joël MOUDIO MOTTO**

Directrice de publication : **Chancia IVALA PLAINE**  
Éditeur : Association Jeunesse Africaine pour l'Environnement  
Siège social : 5, avenue du Général de Gaulle 94160 - Saint-Mandé  
N° ISSN : 2778-584X  
Site internet : <http://www.association-jae.com>  
Dépôt légal : Août 2021  
Prix à l'unité : 15 euros  
Courriel : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com)  
Imprimerie : Imprimé par nos soins  
Graphisme et Maquette réalisés par : Factotum 360°



# ÉDITORIAL

## La gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines



**Chancia IVALA PLAINE**

Juriste en droit de l'environnement

Présidente de *Jeunesse Africaine pour l'Environnement*

Courriel : [plaine.chancia@gmail.com](mailto:plaine.chancia@gmail.com)

**E**n Afrique, la gestion des déchets urbains (ménagers, industriels, et liquides) cause des problèmes tant au niveau de la santé humaine qu'environnementale. Selon le rapport de la Banque Mondiale de 2012 sur «What a waste - A Global Review of Solid Waste Management », l'Afrique produit en moyenne 125 millions de tonnes de déchets par an, ce qui reste très en dessous des régions majeures du monde (OCDE, Asie, Amérique, Moyen-Orient, Caraïbes et Pacifique). La gestion des déchets urbains y est mauvaise et cela est liée à la faiblesse des systèmes de collecte et de traitement. D'ici 2025, on s'attend à ce que ce volume atteigne 244 millions de tonnes par an, selon le rapport sur « L'avenir des déchets en Afrique » édité par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) en 2017. Le taux moyen de collecte des déchets urbains pour le continent africain devrait augmenter à seulement 69% d'ici 2025. L'importante croissance démographique, la concentration des populations urbaines combinées à l'émergence de nouveaux modes de consommation des populations africaines ne font qu'aggraver cette crise de la salubrité et de la gestion des déchets urbains.

Dans le présent numéro, certaines des contributions ont permis de déterminer les politiques régionales et nationales relatives à la gouvernance des déchets en Afrique. Le rôle des acteurs de la gestion des déchets à l'échelle nationale et locale y est également traité; ainsi que les stratégies de gestion et de valorisation des déchets et les comportements des populations africaines face à leurs déchets.

Par conséquent, les entreprises sont aussi parties prenantes dans les décisions et actions en termes de gestion du problème des déchets urbains aux côtés des Etats africains et de leurs collectivités territoriales décentralisées afin d'évaluer la capacité desdites entreprises à solutionner cette crise de la salubrité. Nous sommes face à une diversité d'acteurs dont il est indispensable de clarifier les rôles et responsabilités

afin de mettre en place un système plus efficace de gouvernance de la gestion des déchets dans les villes africaines, en retenant ici l'exemple de ce qui est fait au Mali. La cruciale question du financement de la gestion des déchets en Afrique est abordée. En effet, les moyens mis à la disposition des ministères en charge de la gestion des déchets demeurent insuffisants.

Sur le plan réglementaire, la législation camerounaise sur les déchets semble pertinente, mais elle est encore ineffective dans la pratique tant dans l'ordre juridique, institutionnel, social que culturel. C'est la raison pour laquelle l'éducation environnementale sur la gestion des déchets permettrait de prévenir cette pollution. Il faudrait réformer la législation en la matière en instituant une répression dissuasive et en permettant la réparation des dommages afférents. Au sein des États de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) l'analyse du statut juridique du déchet dans les législations permet de dégager une acception variable de celui-ci. La perception économique du déchet devrait être favorisée.

En termes de gestion proprement dite, le retour d'expérience de la société HYSACAM qui assure une gestion déléguée des déchets solides dans la ville de Yaoundé permet de redéfinir le rôle de l'Etat camerounais dans le schéma de gestion des déchets en milieu urbain. En outre, les grandes agglomérations des pays africains subissent des inondations ce qui aggrave la dispersion des déchets, notamment à travers l'exemple illustré ici, par les villes de Douala et Yaoundé au Cameroun qui sont régulièrement inondées. Les gouvernements peinent à trouver des solutions durables au phénomène d'inondation. Le constat est que les orientations politiques n'apportent pas des solutions satisfaisantes à ce problème qui devient récurrent. Par ailleurs, la présence des déchets électroniques se retrouvant dans les déchets municipaux au Cameroun entraîne des problèmes de grande envergure pour l'environnement et la santé humaine. L'utilisation des appareils électroniques



croît à un rythme exponentiel. Il serait judicieux que les autorités locales fassent appliquer des mesures de gestion systématiques et promeuvent des bonnes pratiques qui permettraient de minimiser les impacts négatifs des déchets électroniques dans le paysage urbain. Autre secteur affecté, celui de l'agriculture qui souffre de la gestion des déchets résiduels organiques. Il est nécessaire de pérenniser des stratégies d'extension de l'agriculture urbaine à partir de la gestion des déchets organiques, notamment dans la ville de Garoua au Cameroun. En somme, une bonne gestion des déchets organiques et minéraux serait pour l'avenir un réel potentiel en vue d'un développement économique et pour favoriser la protection de l'environnement.

La réflexion sur la valorisation des déchets est intéressante. Elle a été prise en compte au cours des dernières décennies en Algérie, du fait de la quantité croissante des déchets ménagers en lien avec l'augmentation démographique. L'objectif est de limiter les risques sanitaires encourus par les populations algériennes en assurant une meilleure gestion des déchets par la mise en place de stratégies de développement et de croissance économique durables fondés sur la valorisation et le tri des déchets. De même, à Bangui, la mise en décharge non aménagée est courante. Du fait de l'absence d'un système fiable de collecte et de gestion des déchets solides dans la capitale centrafricaine, on assiste à une augmentation des volumes des déchets répartis dans plusieurs dépotoirs sur des espaces découverts dans différents quartiers. Au-delà des risques sanitaires, la contribution des déchets urbains dans l'émission des gaz à effet de serre (GES) est également un enjeu à prendre en compte. Si aucune politique publique n'est prise en la matière, la République centrafricaine deviendrait un puit d'émission des GES, et cela exposerait la population à des maladies dus au mauvais traitement des déchets. D'ailleurs, une initiative développée à travers les *African clean cities* (villes africaines propres) apporte des pistes de solutions dans la perspective de la valorisation des déchets en Afrique.

Ce troisième numéro de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* accueille aussi une nouvelle rubrique, VARIA, regroupant des articles sélectionnés par le comité de rédaction. On y trouve une contribution traitant de la gestion de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS) au Sénégal. En effet, l'Etat sénégalais a permis, à travers les lois de 1996 relatives aux transferts de nouvelles compétences aux collectivités territoriales, le transfert aux populations locales la responsabilité de gérer les ressources des aires protégées du Delta du Saloum. Cela permet la promotion de la participation du public et d'assurer un contrôle social de l'environnement en im-

pliant de façon volontaire l'adhésion des dites populations. Une seconde contribution étudie le rôle du juge tchadien dans l'effectivité du procès environnemental. Il en ressort que ce juge fait preuve d'originalité dans sa prise de décision juridictionnelle, notamment en faveur de l'environnement. Il est recommandé au législateur d'offrir au juge les moyens de recourir à l'expertise tant interne qu'externe afin de rendre davantage effectif le procès environnemental au Tchad. L'article sur les actions socio-économiques de l'ONG Help-Tchad permet de questionner la situation de pauvreté et d'injustice sociale subies par les victimes de Djihadistes Boko Haram dans la province du Lac au Tchad. L'ONG a distribué des milliers de kits à la fois d'hygiène et de lutte contre la Covid-19. Elle a également construit 35 dépotoirs à travers différents villages d'accueil et sites pour les populations déplacées afin d'assurer la salubrité de ces lieux. Encore, un quatrième article rappelle que de multiples violations des droits de l'Homme ont été orchestrées par des bandes sécessionnistes dans les régions d'expression anglophone au Cameroun. Ainsi, la tenue du Grand Dialogue National a permis l'adoption de nombreuses propositions pour envisager un retour à la paix dans le pays. Enfin, une dernière contribution étudie le régime juridique de la réfaction dans le domaine des marchés publics. En somme, elle serait une pénalité vraisemblablement ignorée dans l'environnement juridique en Afrique. Notons qu'elle ne s'assimile pas aux dommages-intérêts.





# GOUVERNANCE

## L'entreprise dans la gouvernance de la gestion des déchets urbains en Afrique : entre providence et défaillance



### Théophile Bienvenue Moïse HOUAG

Doctorant en Droit International Public et Communautaire, spécialité Droit International de l'Environnement

Chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches en Droit International et Communautaire (CEDIC)

Université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel : theohouag2@gmail.com

### RÉSUMÉ

Au modèle de jeu fermé révélé par les législations modernes, l'ordre juridique post-moderne tend à substituer un modèle ouvert où l'informel gagne du terrain. Les entreprises, acteurs de droit privé entrent donc par droit de concession dans les matières de décisions-actions de gestion du problème des déchets urbains aux côtés de l'Etat et de ses collectivités territoriales décentralisées (CTD). C'est donc un nombre important d'entreprises tant publiques que privées qui doivent collaborer avec les communes. Or, ni leurs modèles de décisions et d'actions, ni leurs structures ne concordent. Pour l'entreprise, c'est la rentabilité qui est recherchée alors que pour la collectivité locale, c'est le service public gratuit qui est à assurer. Dans un contexte de libéralisation du secteur par l'Etat, la concurrence rend fébrile les entreprises publiques. L'entreprise est donc peut-être un acteur providentiel de par sa capacité technique, mais il reste défaillant dans les limites de sa rentabilité. Au-delà d'analyser la place de l'entreprise dans le secteur, c'est de l'évaluation de la capacité de l'entreprise qu'il faudrait fonder la réflexion afin de redonner vie à un secteur qui abreuverait l'Etat et ses CTD d'encre plus d'emplois et de rentabilité financière, énergétique et écologique, si l'entreprise parvenait à trouver sa stabilité.

Mots-clés : entreprises, gouvernance, déchets urbains, recyclage, collecte, traitement, valorisation.

### ABSTRACT

*Replacing the formal closed law system put in place by the moderns' legislations, the new law order opened approach looking to include more of the informal sector has succeeded to make a way. Companies are now at the same as the government and the decentralized local authorities in the urban waste management governance panel. Therefore, many companies must enter into collaboration with the cities' councils while neither their objectives, their structuration nor their actions models are matching. For the companies, profitability is the main goal meanwhile for the decentralized local authorities, the free public service is the priority. In a context of liberalization of the waste sector by the State, the competition is leaving the public companies in a weaker position. The company may then be a providential actor through his technical ability, but still he shows some weaknesses mainly in its profitability. Seeking to analyse the position of the company in the sector, the objective may be to address the evaluation of the ability of the company to give back some stability to a sector that could be refining the State and its local authority's councils with jobs and an economic, energetic and ecological profitability.*

*Keywords: companies, governance, urban waste, recycling, waste collection, waste treatment, and waste recovery.*



# La gouvernance et la gestion des déchets solides au Mali



## Bamadou SIDIBE

Directeur GIE Saniya Magnambougou  
Président COGIAM (Mali)  
Consultant en gestion des déchets solides  
Courriel : sbaamadou@yahoo.fr

## RÉSUMÉ

En Afrique, la plupart des constitutions prescrivent l'obligation de préserver l'environnement des citoyens par l'élaboration de Code de l'environnement avec la promulgation des arrêtés d'application. Mais, la difficulté majeure réside dans la non-application des lois et le non-respect des textes existants. Tout d'abord, au plan institutionnel nous enregistrons des acteurs ayant des missions et des tâches similaires entraînant des conflits de compétences dans le système de gestion des déchets : donc les rôles et responsabilités se trouvent souvent mal définis. Puis, au niveau opérationnel, nous constatons des opérateurs privés et acteurs associatifs simultanément impliqués dans les activités de gestion des déchets. Face à cette diversité des acteurs il est indispensable d'éclaircir les rôles et responsabilités qui donneront plus de chance à bâtir un système efficace de gouvernance de gestion des déchets dans les villes africaines, spécifiquement au Mali. De plus, au plan des infrastructures beaucoup de nos villes sont sans centre d'enfouissement technique, et de sites de transfert. A cette situation s'ajoute l'état défectueux des routes; les opérateurs privés arrivent difficilement à rentabiliser les opérations de collecte entraînant donc la faillite rapide du secteur privé dans le processus de gestion des déchets de ces villes. Enfin, au plan financier en Afrique les moyens mis à la disposition des ministères pour la gestion des déchets demeurent insuffisants. Conséquence, les opérateurs privés se débrouillent dans leurs missions de collecte. Nous soutenons que le défi de la valorisation des déchets doit amener les gestionnaires des villes à opter pour les solutions durables. La valorisation des déchets est à l'état informel, souffrant d'un manque de volonté politique. La rareté des ressources financières doit orienter les Etats africains à penser la stratégie des 5R (Réduire – Réutiliser - Recycler - Remplacer– Récupérer) pour un système de gestion durable dans la filière des déchets.

Mots-clés : gouvernance, gestion des déchets, valorisation des déchets.

## ABSTRACT

*In Africa, most Constitutions prescribe the obligation to preserve the environment of citizens by drawing up an Environmental Code with the promulgation of implementing decrees. However, the major difficulty lies in the non-application of laws and non-compliance with existing texts. First, at the institutional level we record actors with similar missions and tasks leading to conflicts of competences in waste management system: therefore, roles and responsibilities are often poorly defined. Then, at the operational level, we see private operators and associative actors simultaneously involved in waste management activities. Faced with this diversity of actors, it is essential to clarify the roles and responsibilities that will give more chance to build an effective governance system for waste management in African cities. In addition, in terms of infrastructure, many of our cities have no technical landfill center, and no transfer sites. Added to this is the poor condition of the roads; it is difficult for private operators to make collection operations profitable, thus leading to the rapid bankruptcy of the private sector in the waste management process in these cities. Finally, at the financial level in Africa, the means made available to the ministries for waste management remain insufficient. As a result, private operators are getting by in their collection missions.*

Keywords : governance, waste management, waste recovery.





# RÉGLEMENTATION

## La réglementation camerounaise sur les déchets à l'épreuve du droit à un environnement sain



Georges Franck ONDOUA AKOA

Docteur/Ph. D en droit privé, Université de Maastricht (Pays-Bas)

Assistant, Université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel : georges.akoah@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

Sur le plan formel, la législation camerounaise sur les déchets semble pertinente, mais reste encore inefficace dans la pratique. La richesse du cadre juridique et institutionnel contraste fort bien avec les attermolements sur la mise en œuvre de la réglementation sur les déchets. Toute chose qui est de nature à porter une atteinte au droit de l'Homme à un environnement sain. Les causes de cette inefficacité sont tout autant d'ordre juridique, institutionnel, social et culturel. Par conséquent, il est important de sauvegarder le droit à un environnement sain en matérialisant la réglementation sur les déchets. Pour ce faire, deux voies sont préconisées : l'une étant l'éducation environnementale sur la gestion des déchets afin de prévenir la pollution par les déchets et de légitimer la réglementation, l'autre, la répression en vue de dissuader et de réparer.

Mots-clés : déchets, droit à un environnement sain, sauvegarde, réglementation sur les déchets.

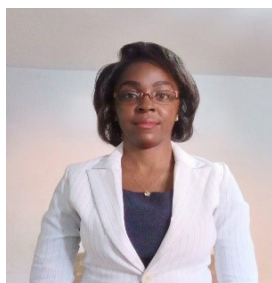
### ABSTRACT

*On a formal prism, Cameroonian legislation on waste refuses management is seemingly relevant still; it remains ineffective on the field. In this vein, there is a vast discrepancy between the aforementioned legal and institutional framework on waste management and its effective of implementation on the field. The latter is inevitably a violation to the human right to a healthy environment. The various factors that give vent to this despicable situation draw their roots from legal, institutional, social and cultural drawbacks. Therefore, it is important to safeguard the right to a healthy environment by strengthening waste legislation. To achieve this, two paths are recommended: A through environmental education on waste management, on the one hand and pre-pressure in order to deter and repair, on the other hand.*

*Keys words: waste, right to a healthy environment, saved, waste management.*



# Le déchet dans les législations des États membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale



Adelaïde NGUEJO THAYOH

Docteure Ph.D en droit public

Chercheuse au Centre d'études et de recherche en droit international et communautaire

Université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel : adenguejo@gmail.com

## RÉSUMÉ

Le déchet est une préoccupation pour les États membres de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), puisqu'il pollue l'environnement et menace la santé humaine. L'analyse du statut juridique du déchet dans les législations des États de la CEMAC permet de dégager son statut variable et de faire deux constats. Premièrement, le déchet est perçu comme une chose nocive qu'on abandonne. Secondement, le déchet est saisi comme un bien. Il s'agit de la perception économique du déchet. Celui-ci a une valeur, il est valorisable et a donc un prix. À la réalité, le statut de déchet est provisoire et la frontière entre le déchet et le non-déchet est poreuse. Cela rend difficile la gestion des déchets. Pour parvenir à une gestion des déchets efficace et durable, il est important que les États considèrent formellement la variabilité du statut du déchet. Ce qui pourrait améliorer la valorisation du déchet, qui structure sa gestion écologiquement rationnelle dans une logique d'économie circulaire.

Mot-clés : bien, déchet, environnement, santé, statut juridique.

## ABSTRACT

*Waste is a concern for member States of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC), as it pollutes the environment and threatens human health. A discussion on the legal status of waste in the national legislations of CEMAC member States helps illustrate the varying status of waste, and make two observations. First, waste is perceived as a harmful thing that is abandoned. Secondly, waste is perceived as property. It is the economic perception of waste. It is valuable, and therefore has a price. In reality, the status of waste is temporal and the line between waste and non-waste is a thin one, making waste management a difficult process. To achieve efficient and sustainable waste management, it is important that States formally take into account the varying status of waste. This could improve waste recovery, whose environmentally rational management is founded on circular economy logic.*

*Keywords: property, waste, environment, health, legal status.*



## La gestion déléguée des déchets solides dans la ville de Yaoundé : le cas de la société d'Hygiène et de Salubrité (HYSACAM)



**Dr Idriss AMINE AMOA**

Enseignant assistant à l'université de Ngaoundéré  
Faculté des sciences Juridiques et Politiques (FSJP)  
Département de droit public  
Courriel : amoaamine@gmail.com

### RÉSUMÉ

La gestion des déchets solides dans la ville de Yaoundé a connu de nombreuses mutations depuis les indépendances jusqu'à nos jours. L'on est passé de la gestion publique des déchets effectuée en régie, à une concession du service d'enlèvement des déchets attribuée à la société d'Hygiène et de Salubrité du Cameroun (HYSACAM). Cette concession du service public de gestion des déchets à une personne morale de droit privé suscite une interrogation à savoir : quel est l'impact de la gestion déléguée des déchets solides effectuée par la société HYSACAM dans la ville de Yaoundé ? L'examen de cette question met en évidence un impact perfectible de la gestion déléguée des déchets solides. Cela pourrait se justifier par la redéfinition du rôle de l'Etat dans le schéma de gestion des déchets en milieu urbain, ainsi que l'amélioration relative de la qualité du service de gestion des déchets.

Mots-clés : gestion déléguée, déchets solides, milieu urbain.

### ABSTRACT

*Solid waste management in the city of Yaoundé has undergone many changes from independence to the present day. We have moved from the public management of waste carried out by direct labour, to a concession of the waste removal service awarded to the society of Hygiène and Sanitation of Cameroon (HYSACAM). This concession of the public waste management service to a legal entity under private law raises a question: what is the impact of the delegated management of solid waste carried out by the company HYSACAM in the city of Yaoundé? An examination of this issue highlights a potential impact of delegated solid waste management. This could be justified by redefining the role of state in the urban waste management scheme, as well as the relative improvement in the quality of the waste management service.*

*Keywords : delegated management, solid wastes, urban areas.*



# Les politiques camerounaises de gestion des déchets urbains face à la recrudescence des inondations dans les villes de Yaoundé et de Douala



Éric ZO'OBO ENDELEMANG

PhD. en Droit international public, Diplômé de l'IRIC

Enseignant de droit international

Chercheur au CERDAP (Cameroun)

Courriel : africaeric529@gmail.com

## RÉSUMÉ

Comme la plupart des grandes agglomérations des pays africains, les villes de Douala et Yaoundé au Cameroun sont constamment inondées pendant les saisons de pluie. Cette situation qui est susceptible d'entraîner des conséquences néfastes sur les plans socio-économiques à l'heure où toutes les attentions sont tournées vers la croissance urbaine, nécessite qu'une attention particulière lui soit accordée. C'est eu égard à cette nécessité d'attention que l'on se propose dans le présent papier d'examiner « les politiques camerounaises de gestion des déchets face à la recrudescence des inondations dans les villes de Douala et de Yaoundé ». En effet, au regard de la recrudescence du phénomène d'inondation dans les villes de Douala et Yaoundé au Cameroun, peut-on dire que les politiques camerounaises en matière de gestion des déchets sont efficaces ? A l'observation, l'on s'aperçoit que les politiques camerounaises de gestion des déchets semblent être d'une efficacité apparente, au regard des difficultés à trouver une solution durable au phénomène d'inondation. Les orientations politiques existent certes, mais pratiquement ces mesures peinent à apporter des solutions satisfaisantes au problème d'inondation.

Mots-clés : politiques camerounaises ; déchets urbains ; inondations.

## ABSTRACT

*Like most large agglomerations in African countries, the cities of Douala and Yaoundé in Cameroon are constantly inundated during the rainy seasons. This situation, which is likely to have negative socio-economic consequences at a time when all attention is focused on urban growth, requires special attention to be paid to it. It is in view of this need for attention that we propose in this paper to examine «Cameroon's waste management policies in the face of the upsurge in flooding in the cities of Douala and Yaoundé». Indeed, in view of the resurgence of the flooding phenomenon in the cities of Douala and Yaoundé in Cameroon, can we say that Cameroonian waste management policies are effective? On observation, we see that Cameroon's waste management policies seem to be apparently effective, given the difficulties in finding a lasting solution to the flooding phenomenon. The political guidelines do exist, but in practice these measures are struggling to provide satisfactory solutions to the flooding problem.*

*Keywords: Cameroonian policies; urban waste; floods.*



# Electronic waste challenge in Cameroon : case of Yaoundé



**Sirri Nelly FORBI**  
Research Assistant  
CNE – MINRESI (Cameroon)  
Mail : sirrinelly@yahoo.com



**Hervé MVONDO MVONDO (PhD)**  
Research Officer  
CNE – MINRESI (Cameroon)  
Mail : herve.mvondo@yahoo.fr

## ABSTRACT

*Electronic waste (E-waste) is a generic term embracing various forms of electric and electronic equipment that are no longer of any value to the owner. Cameroon generates about 1kg of e-waste per inhabitant per year. About 75% of electronic items are stored because of uncertainty on how to manage it in homes, offices, warehouses etc. Sometimes these e-wastes ends up in municipal wastes and gets buried at landfills. This has far reaching problems to the environment and human health eventually. The use of electronic devices grows at an exponential rate, thus the resulting waste from it is high. There is a huge problem of recycling e-waste given that it contains some toxic elements like lead, mercury etc. The lack of technical skills, poor infrastructure and inactive community engagement makes the management of e-waste challenging. Electronic wastes could include telephones, plasma screens, computers, air conditioners, hair dryers, photocopy machines, washing machines, fridges, printing ink etc. There is only one e-waste management facility in Yaoundé called Solidarité Technologique. The enforcement of systematic management measures and best practices could minimize adverse impacts of the e-waste.*

*Keywords: e-waste, challenge, Yaoundé, hazardous.*

## RÉSUMÉ

Les déchets électroniques sont un terme générique englobant diverses formes d'équipements électriques et électroniques qui n'ont plus aucune valeur pour leur propriétaire. Environ 75% des articles électroniques sont stockés en raison de l'incertitude sur la manière de les gérer dans les foyers, les bureaux et les entrepôts. Parfois, ces déchets électroniques se retrouvent dans les déchets municipaux, ce qui entraîne des problèmes de grande envergure pour l'environnement et la santé humaine. L'utilisation des appareils électroniques croît à un rythme exponentiel, et les déchets qui en résultent sont donc élevés. Le recyclage des déchets électroniques pose un énorme problème, car ils contiennent des éléments toxiques comme le plomb, le mercure, etc. Le manque de compétences techniques, la faiblesse des infrastructures et l'absence d'engagement de la part des communautés rendent la gestion des déchets électroniques difficile. Les déchets électroniques peuvent être des téléphones, des écrans plasma, des ordinateurs, des réfrigérateurs etc. Il n'existe qu'une seule installation de gestion des déchets électroniques à Yaoundé -Solidarité Technologique. L'application de mesures de gestion systématiques et de bonnes pratiques pourrait minimiser les impacts négatifs des déchets électroniques.

Mots-clés : déchets électroniques, défi, Yaoundé, déchets dangereux.



# Analyse de la multifonctionnalité des déchets résiduaux organiques dans l'agriculture de la ville de Garoua (nord Cameroun)



Alain DJAO

Doctorant

Université de Maroua (Cameroun)

Courriel : alaindjao@gmail.com

## RÉSUMÉ

Dans la ville de Garoua, la quantité de déchets (urbains) produits augmente de jour en jour, et la composition de ces derniers évolue selon les endroits et les catégories sociales. Dans ce même centre urbain se développe l'agriculture longtemps combattue par les politiques d'urbanisation. Elle se présente comme un secteur contributif à la gestion de ces déchets en particulier les déchets résiduaux organiques. S'inscrivant dans la perspective de l'analyse stratégique de Crozier, cet article analyse les stratégies d'extension de pérennisation de l'agriculture urbaine à partir de la gestion des déchets résiduaux organiques à Garoua. Les résultats auxquels nous sommes parvenus, précisent la perspective d'une fonction plurielle des déchets résiduaux organiques. L'analyse sociologique des usages faits des produits organiques issus des déchets par les agriculteurs de la ville de Garoua nous a permis de constater qu'ils ont un réel potentiel de maintien et d'extension de l'agriculture d'une part et de développement environnemental d'autre part.

Mots-clés : déchets résiduaux organiques, valorisation des déchets, agriculture urbaine, stratégies des acteurs, développement.

## ABSTRACT

*In the city of Garoua, the quantity of (urban) waste produced is increasing day by day, and the composition of these changes according to the places and social categories. In this same urban center, agriculture is developing, which has long been opposed by urbanization policies. It is presented as a contributory sector to the management of this waste, in particular organic residual waste. From the perspective of Crozier's strategic analysis, this article analyzes strategies for extending the sustainability of urban agriculture from the management of organic residual waste in Garoua. The results we have achieved point to the prospect of a plural function of organic residual waste. The sociological analysis of the uses made of organic products from waste by farmers in the city of Garoua has shown us that they have real potential for maintaining and extending agriculture on the one hand and for development. environmental on the other hand.*

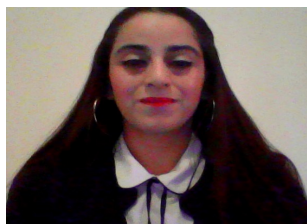
*Keywords: organic residual waste, waste valorization, actor's strategies, urban's agriculture, development.*





# VALORISATION

## La gestion et la valorisation des déchets comme outil de création de valeur en Algérie

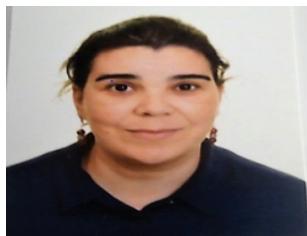


**Farida SI MANSOUR**

Maître de Conférences B

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : simansourfarida@hotmail.fr

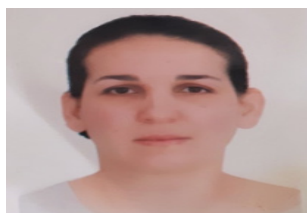


**Sabrya OUAMAR BERKAL**

Maître de Conférences B

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : ouamar\_sabrya@yahoo.fr



**Karima SI SALAH KISSOUM**

Maître Assistante A

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

Courriel : karima\_sisalah@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

En Algérie, la quantité de déchets ménagers a connu une augmentation substantielle au cours des dernières décennies en raison d'une croissance démographique galopante, conjuguée à une urbanisation non maîtrisée. La population algérienne devrait atteindre 46,5 millions d'habitant en 2025 et près de 55 millions en 2050 créant une pression supplémentaire sur la quantité de déchets produits. Selon les résultats d'une étude réalisée en 2018 par l'Agence Nationale des Déchets (AND), un volume de 34 millions de tonnes de déchets/an est produit dans le pays, dont 13 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés. Un citoyen algérien produirait en moyenne 0,8 kg de déchets quotidiennement, un chiffre qui rend urgent la mise en place de programmes novateurs de gestion des déchets à même d'en faire une source de richesse ; capable d'apporter des revenus ou tout le moins de créer un modèle de développement en rupture avec la rente pétrolière.

Il est vrai que le principal objet de la gestion des déchets est de les évacuer, afin de limiter les risques sanitaires encourus par les populations. Le changement de paradigme à l'égard du déchet est parti de la prise de conscience des enjeux écologiques, dans un premier temps, pour intégrer des enjeux économiques en relation avec la création de valeur.

L'objet de cette contribution est de revenir sur les perspectives d'amoncellement de stratégies de développement et de croissance économiques durables fondées principalement sur l'objectif de valorisation des déchets par l'entremise de leur gestion.

Mots-clés : gestion des déchets, valorisation des déchets, création de valeur, stratégies publiques, croissance et développement durable.

### ABSTRACT

*In Algeria, the amount of household waste has increased substantially over the last decades due to rapid population growth combined with uncontrolled urbanisation. The Algerian population is expected to reach 46.5 million in 2025 and nearly 55 million in 2050, creating additional pressure on the amount of waste produced. According to the results of a study carried out in 2018 by the National Waste Agency (AND), a volume of 34 million tonnes of waste/year is produced in Algeria, including 13 million tonnes of household and similar waste. An Algerian citizen produces an average of 0.8 kg of waste per day, a figure that makes it urgent to set up innovative waste management programmes capable of turning it into a source of wealth; capable of bringing in income or at least creating a development model that breaks with the oil rent.*

*It is true that the main purpose of waste management is to evacuate it, in order to limit the health risks incurred by the populations. The change of paradigm with regard to waste started from the awareness of ecological issues, initially to integrate economic issues in relation to the creation of value.*

*The purpose of this contribution is to review the prospects for the development of sustainable economic growth strategies based mainly on the objective of waste recovery through waste management.*

Keywords: waste management, waste recovery, value creation, public strategies, sustainable growth and development.



# Gestion durable et valorisation des déchets industriels et ménagers dans la ville de Bangui et ses environs : théorie et réalité



## Pascal Stanislas NDOMACKRAH OBROU

Juriste, Expert en gestion des ressources naturelles, sauvegardes environnementales et sociales

Académicien REDD+;

Chargé de programme de l'Observatoire de Gestion des ressources Naturelles et de l'Environnement (OGRNE-RCA)

Point focal Adjoint du REJEFAC (République Centrafricaine)

Courriel: ndomackrahs@yahoo.com

## RÉSUMÉ

La gestion et la valorisation des déchets industriels et ménagers constituent l'un des plus grands défis auquel sont confrontées la municipalité et les populations de Bangui et ses environs. Selon la Contribution Déterminée au niveau National (2015), les déchets représentaient 0,09% des émissions totales de GES en 2010 et devrait passer à plus de 3.2% en 2050, soit trois fois le niveau de 2010. La mise en décharge non aménagée de manière efficace est une pratique courante. Ainsi, du fait de la forte croissance de la population, mal maîtrisée, et d'une évolution des modes de consommation qui se traduit par une augmentation des volumes des déchets, avec en prime l'absence d'un système fiable de collecte et de gestion des déchets solides dans la ville de Bangui et ses environs, plusieurs dépotoirs spontanés apparaissent dans les espaces découverts des différents quartiers. Cela étant, seulement 6% des ordures ménagères produites dans la ville sont gérées convenablement par les services de la commune ou des opérateurs privés. La motivation sur ce sujet découle de l'avenir de gestion des déchets dans la ville de Bangui particulièrement et la RCA en générale car, nul n'ignore la contribution des déchets dans l'émission des gaz à effet de serre. Si rien n'est dès maintenant la RCA sera un puit d'émission des GEZ et expose la population à des maladies. Donc il est nécessaire qu'un vaste chantier de réforme de ce secteur soit ouvert afin de réguler et réduire les impacts négatifs de la mauvaise gestion des déchets.

Pour renverser cette tendance, plusieurs questions restent pendantes notamment :

1. Le cadre institutionnel et règlementaire
2. Un plan de gestion durable et la valorisation des déchets assortis d'une stratégie de financement à moyen et long terme
3. Les capacités opérationnelles et humaines

Mots-clés : réglementation, stratégie efficace, capacité de gestion.

## ABSTRACT

*The management and recovery of industrial and household waste is one of the biggest challenges facing the municipality and the populations of Bangui and its surroundings. According to the Nationally Determined Contribution (2015), waste represented 0.09% of total GHG emissions in 2010 and is expected to rise to more than 3.2% in 2050, i.e. three times the 2010 level. Efficiently undeveloped landfill is a common practice. Thus, due to the strong growth of the population, which is poorly controlled, and a change in consumption patterns which results in an increase in the volumes of waste, with the added bonus of the absence of a reliable collection and disposal system. management of solid waste in the city of Bangui and its surroundings, several spontaneous dumps appear in the open spaces of the different neighborhoods. However, only 6% of household waste produced in the city is properly managed by municipal services or private operators. The motivation on this subject stems from the future of waste management in the city of Bangui in particular and the CAR in general because, everyone is well aware of the contribution of waste to the emission of greenhouse gases. If nothing is right now CAR will be a sinkhole for GEZs and expose the population to disease. So it is necessary that a vast reform project in this sector be opened in order to regulate and reduce the negative impacts of poor waste management.*

*To reverse this trend, several questions remain unanswered, in particular:*

- 1. The institutional and regulatory framework*
- 2. A sustainable management plan and waste recovery, together with a medium and long-term financing strategy*
- 3. Operational and human capacities*

*Keywords: regulation, effective strategy, management capacity.*



# La gestion des déchets dans les villes africaines : autopsie d'une pollution métropolitaine, conséquences et prospective d'une économie des déchets



## Jerry Nino MENGUE

Doctorant en droit international public,

Master 2 en science politique

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

Université de Douala (Cameroun)

Courriel : menguejerrynino@gmail.com

## RÉSUMÉ

L'un des domaines importants dans l'interaction entre activités humaines et environnement est la gestion des déchets. Dans les pays à revenus faibles notamment ceux d'Afrique, la méthode la plus usitée est la mise en décharge. Toutefois, si cette solution est la plus facile à mettre en œuvre et la moins coûteuse, il n'en reste pas moins qu'elle doit, pour atteindre son but, respecter certaines règles, ce qui est très rarement le cas. Cette contribution vise donc d'une part à faire un état des lieux de la pollution des villes africaines par les déchets. Ainsi s'intéresserons-nous aux causes, à la typologie des déchets, aux manifestations de cette pollution, aux conséquences. D'autre part, l'on envisagera quelques pistes de solutions en termes d'*African clean cities* (villes africaines propres) dans la perspective de la valorisation de ces déchets c'est-à-dire de la récupération de l'énergie issue du traitement de ces déchets et de sa commercialisation.

Mots-clés : déchets, valorisation des déchets, ségrégation socio-spatiale, économie des déchets.

## ABSTRACT

*One of the important areas in interaction between human activities and the environment is waste management. In low-income countries, especially in Africa, the most common method is putting discharge. However, while this solution is the easiest to implement and the least expensive, the fact remains that it must, in order to achieve its goal, respect certain rules; which is rarely the case. This paper therefore aims, on the one hand, to take stock of the pollution of in African cities by waste. We will be interested in the causes, the typology of wastes, the manifestations of this pollution, and the consequences. On the other hand, we will consider some possible solutions in terms of African clean cities with a view to recovery of this waste, that is to say the recovery of energy from the treatment of this waste and its marketing.*

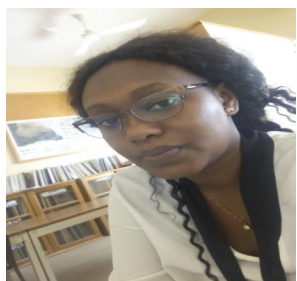
*Keywords: wastes, highlight wastes, social-space segregation, wastes economy.*



# Analyse du processus de gestion des écosystèmes naturels de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum au Sénégal : un site aux statuts multiples dans un processus de gestion encore inabouti



**Dr Adama Cheikh DIOUF**  
Vacataire, section Géographie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)  
Spécialiste en gestion des écosystèmes et du développement territorial  
Courriel : adamacheikhjunior@gmail.com



**Aïcha Idy Seydou Wally BA**  
Doctorante, section Géographie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)  
Laboratoire Leïdi, « DTD »  
Master en géographie (option Écosystèmes et Environnement).  
Courriel : aichaidy@gmail.com



**Dr Moussa Mamadou BALDE**  
Docteur en géographie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis  
Laboratoire Leïdi, « DTD »  
Expert-associé, cabinet de Consultance Carrefour Coaching  
Courriel : moussambalde@live.fr

## RÉSUMÉ

L'évolution du contexte du Delta du Saloum, d'une part, et celle des options stratégiques adoptées par la communauté internationale en matière de gestion des ressources naturelles depuis la conférence de Rio en 1992, d'autre part, marquent la gestion de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS). Ceci a incité l'Etat du Sénégal à transférer aux populations locales la responsabilité de gérer les ressources des aires protégées qui sont dans leur terroir à travers les lois de 1996 relatives aux transferts de nouvelles compétences aux collectivités territoriales. A cet égard, la participation des populations doit être effective dans tous les programmes de développement surtout ceux relatifs à la gestion des ressources naturelles. Ceci montre qu'aujourd'hui au lieu de voter des lois et règlements, on est arrivé à la conclusion qu'il vaut mieux de promouvoir un contrôle social de l'environnement qui implique l'adhésion volontaire des populations aux objectifs de protection des ressources naturelles des aires protégées.

Mots-clés : Sénégal, delta du Saloum, ressources naturelles, participation, aire protégée.

## ABSTRACT

*The evolution of the context of the Saloum Delta, on the one hand, and that of the strategic options adopted by the international community in terms of natural resource management since the Rio conference in 1992, on the other hand, mark the management of the Saloum Delta Biosphere Reserve (RBDS). This prompted the State of Senegal to transfer to local populations the responsibility of managing the resources of the protected areas which are in their territory through the laws of 1996 relating to the transfer of new powers to local authorities. In this regard, the participation of the populations must be effective in all development programs, especially those relating to the management of natural resources.*

*This shows that today instead of passing laws and regulations, we have come to the conclusion that it is better to promote social control of the environment which implies the voluntary adherence of populations to the objectives of protecting resources natural protected areas.*

*Keywords: Senegal, Saloum delta, natural resources, participation, protected area.*





# L'effectivité du procès environnemental au Tchad



**Allah-Adoumbeye DJIMADOUMNGAR**

Maître-Assistant de droit public (CAMES)

Enseignant-Chercheur à l'Université de N'Djaména (Tchad)

Faculté de Sciences Juridiques et Politiques

Chercheur-Associé au Centre d'Etudes et de Recherches Administratives et Politiques (CERAP) Paris 13

Courriel : adoumbeye3@yahoo.fr

## RÉSUMÉ

L'effectivité du procès environnemental au Tchad est manifeste. L'originalité et l'audace nécessaire à la protection juridique de l'environnement dont fait preuve le juge tchadien n'est plus à démontrer. En effet, malgré les difficultés liées à la problématique de spécialisation des juges au sein des différentes chambres des Tribunaux de grandes instances, des Cours d'appel et de la Cour suprême, la complexité scientifique et technique du procès environnemental, le juge tchadien n'a pas manqué l'occasion de rendre des décisions en faveur de l'environnement. A cet égard, la solution juridique qu'il prescrit est de participer à l'effectivité du droit de l'environnement au Tchad. Aux termes des solutions face aux difficultés rencontrées, des recours à l'expertise interne et externe sont autant des possibilités offertes au juge tchadien afin de rendre davantage effectif le procès environnemental.

Mots-clés : procès environnemental, effectivité, juge tchadien.

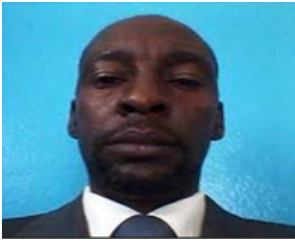
## ABSTRACT

*The effectiveness of the environmental trial in Chad is evident. The originality and daring necessary for the legal protection of the environment shown by the Chadian judge no longer needs to be demonstrated. Indeed, despite the difficulties related to the issue of specialization of judges within the various chambers of the courts of major instances, the Courts of Appeal and the Supreme Court, the scientific and technical complexity of the environmental trial, the Chadian judge did not miss the opportunity to make decisions in favor of the environment. In this regard, the legal solution he prescribes is to participate in the effectiveness of environmental law in Chad. In terms of solutions to the difficulties encountered, recourse to internal and external expertise are all possibilities offered to the Chadian judge in order to make the environmental trial more effective.*

Keywords : environmental trial, effectiveness, Chadian judge.



# Réalisations socio-économiques du HELP-TCHAD dans la province du Lac



**Moussa Issa ABDEL-AZIZ**

Enseignant chercheur (Assistant), Département de Géographie  
Université de N'Djamena (Tchad)  
Courriel : moussaissabdel@gmail.com



**Brahim MAHAMAT ALI**

Université de N'Djaména (Tchad)



**Dr Antoinette DENENODJI**

Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD)  
Université de N'Djaména (Tchad)



**Pr Man-na DJANGRANG**

Université d'Ati (Tchad)

## RÉSUMÉ

Le présent article traite la question de la pauvreté et l'injustice sociale subies par les victimes de Djihadistes Boko Haram à travers les actions socioéconomiques de Help-Tchad dans la province du Lac au Tchad. Les investigations de terrain s'appuient sur l'exploitation des données empiriques collectées auprès des acteurs (agents de Help-Tchad, autorités modernes et traditionnelles, réfugiés, déplacés et autochtones). Il en découle de cette étude que le Help-Tchad a formé 150 maraîchers, 115 pêcheurs, 75 couturiers, 185 maçons, 45 menuisiers et 65 réparateurs des groupes électrogènes et forages. Par ailleurs, l'ONG a distribué 30000 kits à la fois d'hygiène et de lutte contre la COVID-19; 25 pirogues, 450 filets et 2500 rouleaux de fils aux pêcheurs; 30 brouettes, 100 pelles, 120 râtaux, 80 pioches, 100 ballets, 45 fourchettes, 15 pousse-pousses et 125 seaux. Elle a également construit 35 dépotoirs à travers différents villages d'accueil et sites de déplacés. C'est ainsi qu'entre 2015-2020, l'ONG a prévu une enveloppe 150 millions de francs (soit 228673,525856 Euros) dont le financement est de cinq (05) séquences de deux (02) ans.

Mots-clés : réalisations socio-économiques, Help-Tchad, province du Lac, Tchad.

## ABSTRACT

*This article treats the question of the poverty and the social injustice undergone by the victims of Jihadistes Boko Haram through the socio-economic actions of Help-Chad in the province of the Lake with Chad. The investigations of ground are based on the exploitation of the empirical data collected near the actors (agents of Help-Chad, modern and traditional authorities, taken refuge, move and autochtones). It results from this from this study which Help-Chad formed 150 market-gardeners, 115 sinners, 75 dressmakers, 185 masons, 45 carpenters and 65 repairers of the generators and drillings. In addition, ONG distributed 30000 kits at the same time hygienes and of fight against COVID-19; 25 dugouts, 450 nets and 2500 rollers of wire to the fishermen; 30 wheelbarrows, 100 shovels, 120 rakes, 80 pickaxes, 100 ballets, 45 forks, 15 rickshaws and 125 buckets. It also built 35 dumps through various villages of reception and sites of moved. Thus between 2015-2020, ONG envisaged an envelope 150 million francs (either 228.673,525856 Euros) whose financing is of five two years sequences.*

*Key words: Socio-economic achievements, Help-Chad, province of the Lake, Chad.*





# Les aspects juridiques internationaux des recommandations du Grand Dialogue National au Cameroun à l'aune de la crise anglophone



Salomon Mickson ABENELANG

Ph.D en droit international

Enseignant à l'université de Yaoundé II (Cameroun)

Courriel : micksonlyne@yahoo.fr

## RÉSUMÉ

Les multiples violations des droits de l'Homme orchestrées par des bandes sécessionnistes dans les régions d'expression anglophone, ont contraint le Gouvernement camerounais à adopter certaines mesures en vue de mettre un terme à cette situation regrettable. La tenue du Grand Dialogue National a justement été le moment pendant lequel, l'on a adopté de nombreuses propositions pour envisager un retour à la paix. Parmi les recommandations adoptées, quelques-unes semblent s'inspirer du droit international. En effet, l'on observe que certaines normes du droit international, sont perceptibles aussi bien au niveau des mécanismes institutionnels de coopération, que dans l'opérationnalisation de l'action humanitaire.

Mots-clés : aspects juridiques, recommandations, coopération, catégories mobiles.

## ABSTRACT

*The multiple Human rights violations orchestrated by the secessionists in the English-speaking regions of Cameroon have forced the Cameroonian government to adopt measures to put an end to this bad situation. The holding of the Great National Dialogue was precisely the moment when many proposals were adopted to think about a return to peace. Among the recommendations adopted, some of them seem to be inspired by international law. Indeed, we observe that some norms of international law are visible both at the level of institutional cooperation mechanisms, than in the operationalization of humanitarian action.*

*Keywords: legal aspects, recommendations, cooperation, mobile categories.*



# La réfaction dans les marchés publics au Cameroun et en France : une pénalité particulière



J. Yannick NYÉLÉ ABANDA  
Doctorant en Droit Public  
Université de Maroua (Cameroun)  
Courriel : yannabanda33@gmail.com

## RÉSUMÉ

Depuis l'arrêté interministériel du 8 avril 1953, il a été introduit au Cameroun, dans le domaine des marchés publics, et par héritage au Droit français, une pénalité des tares qui peuvent affecter l'exécution du contrat. L'étrangeté est que, lorsqu'on observe la vie contractuelle publique camerounaise, ladite pénalité semble majoritairement ignorée dans l'environnement juridique et ce, quand elle n'est pas simplement oubliée par les acteurs du système en question. C'est tout le contraire en France. Bien plus, cette pénalité qu'on désigne techniquement par le terme réfaction, a même été assimilée aux dommages-intérêts par un arrêté de 2007. Pourtant, bien que mal connue dans le milieu des contrats de marchés publics parce que difficilement identifiable, la réfaction y est cependant présente et importante telle que cette étude va le révéler. Pour le maître d'oeuvre (MO), la réfaction marque ainsi son importance au double plan économique et financier parce qu'elle lui permet de garantir l'équilibre de son contrat de marché public. Au demeurant, la présente contribution se propose de lever le voile de l'assimilation, de la méconnaissance voire du manque de considération dont souffre cette pénalité particulière par son objet et ses sujets. Aussi verra-t-on que par son objet, la réfaction ne s'assimile pas aux dommages-intérêts ; et que par ses sujets, elle s'applique à tous les marchés publics. Cette réalité va bien au-delà de ce que peut laisser penser le laconisme des textes camerounais y afférents ; et ceci, à l'opposé de ce qui se fait en France où la réglementation est plus précise sur cette question.

Mots-clés : réfaction, pénalité particulière, réparation.

## ABSTRACT

*Since the interministerial decree of April 8th, 1953, it has been introduced in Cameroon, in the field of public procurement, and by heritage from French Law, a penalty for defects which may affect the performance of the contract. The strangeness is that, when one observes Cameroonian public contractual life, said penalty seems mostly ignored in the legal environment, when it is not simply forgotten by the actors of the system in question. Moreover, this penalty, which is technically designated by the term allowance, has even been assimilated to damages by a post-independence decree of 2007. The fact is that, although little known in the world of public procurement contracts because it is difficult to identify, the reduction is however present and important as this study will reveal. To do this, this contribution proposes to lift the veil of assimilation, ignorance or even lack of consideration from which this particular penalty suffers by its object and its subjects. Also it will be seen that by its object, the reduction is not assimilated to damages; and that through its subjects, it applies to all public contracts this, well beyond what the laconism of the related texts may suggest.*

Keywords : allowance, particular penalty, reparation.

